



À chaque projet exigeant
Un savoir-faire FDCS conseil



BILAN DE COMPÉTENCES

ÊTRE ACTEUR DE SA CARRIÈRE

« Celui qui ne sait pas où il va a de fortes chances d'arriver ailleurs. »

Principe de Peter

GÉNÉRALITÉS

Le bilan de compétences est un outil qui a pour finalité d'aider toute personne à faire le point sur ses possibilités d'évolution professionnelle en intégrant le passé, le présent et l'avenir.

Il sert de base de départ pour passer à l'action.

LE BILAN DE COMPÉTENCES PERMET AU BÉNÉFICIAIRE

- de démarrer un processus d'orientation et de réorientation de carrière
- d'évaluer ses compétences avant de s'engager dans une formation longue
- de révéler ses potentiels et ses comportements en adéquation avec les prochaines fonctions envisagées
- de se remotiver et de se situer dans sa fonction
- d'évaluer les compétences avant ou après une action de formation
- de préparer une mobilité interne ou externe

CHAMP D'EXPLORATION

Le bilan de compétences est axé sur la personne : ses ressources, ses motivations, ses aptitudes et capacités, son processus d'apprentissage et de développement ainsi que son interaction avec son environnement de travail : équipe, réseau, clients, etc.

DÉMARCHE PERSONNELLE ET VOLONTAIRE

Entreprendre une démarche de bilan de compétences implique lorsqu'il est prescrit par un tiers (entreprise, organisme de formation, Institution) que la personne adhère au projet et le prenne à son propre compte. Dans tous les cas, la prestation reste totalement confidentielle.



CERTIFICATION QUALITÉ

Le 30 novembre 2020, nous avons obtenu la certification qualité QUALIOPi décernée par l'AFNOR selon le Référentiel National Qualité (RNQ), exigée dès 2022 pour tous les financements publics en matière de formation, dans les domaines de la formation y compris le bilan de compétences. Cette certification a été renouvelée en le 30 novembre 2024 pour 3 ans.

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIC FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

Bilan de compétences
Formation

Notre certification qualité QUALIOPi atteste de notre professionnalisme, de notre respect de la réglementation en matière de formation, de l'adéquation entre les prestations délivrées, les ressources et la satisfaction de nos clients. Elle nous engage dans une démarche de progrès.

Les engagements qualité pris par FDCS CONSEIL auprès de ses clients sont :



Un service personnalisé

Vous bénéficiez d'un interlocuteur privilégié, votre référent pédagogique, qui assure le suivi de votre projet de A à Z.



Des formateurs sélectionnés avec rigueur

Nous sélectionnons et évaluons nos formateurs selon un processus normé, ce qui vous assure d'être face à des professionnels dont les diplômes et l'expérience professionnelle, d'au moins 10 ans dans leur discipline, sont en adéquation avec l'expertise que vous recherchez.



Des dysfonctionnements répertoriés et analysés

Les potentiels dysfonctionnements sont répertoriés et analysés de manière continue pour mettre en œuvre des actions curatives immédiates et des actions correctives à moyen et long terme. Cela vous permet de bénéficier d'une prestation toujours optimisée.



Des pratiques éco-responsables

Nous intégrons le développement durable à notre activité à travers des pratiques éco-responsables : impressions limitées, papier recyclé, matériel recyclable, etc.

CHARTRE QUALITÉ

La charte qualité FDCE CONSEIL, dans le respect du code du travail, a pour objectif de formaliser le cadre de notre démarche qualitative des prestations de bilan de compétences.

1

Organiser une première rencontre avec le consultant expérimenté qui conduira le bilan.

2

Garantir la stricte confidentialité de la démarche et des informations recueillies tout au long du processus.

3

Etablir avec le bénéficiaire une relation qui lui permette d'être acteur volontaire et responsable de son bilan et formaliser celle-ci dans le cadre d'une convention réglementaire.

4

Accompagner le bénéficiaire dans l'élaboration d'un ou de projet(s) professionnel(s) personnalisé(s) définissant des stratégies d'action et les axes de progrès correspondants.

5

Informar la personne de façon claire et précise sur le centre de bilan, le déroulement du bilan, les méthodes et les outils utilisés

6

Mettre en œuvre des méthodes et des outils adaptés aux objectifs du bénéficiaire et assurer un nombre suffisant d'heures d'entretien en face à face.

7

Faciliter son information sur les métiers et les secteurs grâce à l'accès à des ressources.

8

Soumettre au bénéficiaire un document de synthèse conforme aux indications réglementaires et lui rappeler qu'il est l'unique propriétaire de ce document qu'il pourra communiquer ou non à des tiers.

9

Évaluer avec le bénéficiaire la qualité de la prestation et lui proposer un suivi de bilan de compétences dans les mois qui suivent.

10

S'entourer de conseillers bilans expérimentés au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en s'appuyant, le cas échéant, sur un réseau de conseillers externes.

LA PRESTATION



Objectif

- Faire le point sur sa situation professionnelle
- Élaborer un projet réaliste et réalisable
- Définir le plan d'action approprié



Public

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Fonctionnaires



Pré-requis

- Pas de pré-requis spécifique
- Être volontaire pour la démarche



Durée

- Variable entre 15 et 24 heures en fonction de la formule choisie
- 72 heures pour les profils spécifiques de la fonction publique
- Temps en face à face + temps préparation et recherches pratiques + tests



Modalités de réalisation

- En présentiel
- En distanciel/visio-conférence
- Mixte présentiel/distanciel



Lieu de réalisation

- Paris Champs Elysées (75008)
- Sartrouville (78500)



Modalités d'inscription

- RDV préalable gratuit et sans engagement
- Après inscription, délai de rétractation de 14 jours (CPF)



Handicap et diversité

Etude d'aménagements spécifiques pour le handicap.

Nous sommes signataires de la charte diversité et veillons à son application.

Pour plus d'information

Contactez nous :



contact@fdcconseil.fr



01 39 57 89 72



LE DEROULÉ DE LA PRESTATION

1



Phase préliminaire

- Présentation du cabinet :
 - nos obligations légales et éthiques
 - nos engagements, notre méthode, nos outils
 - la définition du rôle et obligations de chacun
- Présentation du bénéficiaire.
- Clarification de la demande et des attentes,
- Identification des contraintes et priorités,
- Réflexion sur aspirations à court et moyen terme.
- Etablissement d'un calendrier de travail (24 heures sur maximum 4 mois).

2



Phase d'investigation

- Identifier les motivations, les besoins et les centres d'intérêts du bénéficiaire,
- Mettre des mots sur les valeurs professionnelles et personnelles et sur ce qui fait sens.
- Mettre en évidence ses compétences professionnelles (savoirs, savoir faire et savoir être),
- Repérer les éléments de son expérience transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées,
- Déceler ses ressources et potentialités inexploitées,
- Faire le point forces/axes d'amélioration/opportunités/voies de réussite
- Rechercher les pistes de projets réalistes et réalisables

3



Phase de conclusion

- Définir des axes d'orientation professionnelle réaliste,
- Valider un ou plusieurs projets,
- Prévoir les principales actions et étapes de mise en œuvre,
- Restituer et remettre une synthèse générale.
- Remise d'une attestation et d'un questionnaire d'évaluation de la prestation à la fin du bilan

4



Suivi de la prestation

- Suivi et conseil dans la phase de réalisation du projet
- Analyse des écarts et ajustement des actions

NOTRE MÉTHODE

Méthode pédagogique



- Un consultant dédié tout au long de la prestation
- Une prestation centré sur la personne
- Une prestation personnalisée et une démarche structurée
- Une méthode ludique et interactive qui vous rend acteur de votre démarche
- Une plateforme FDCS Conseil pour les prestations à distance accessible 24h/24 et pendant un an
- L'accès à des ressources (fiches métiers, données sur l'emploi etc..)

Modalités d'évaluation



- Bilan et synthèse partielles régulières
- Questionnaire de satisfaction en fin de prestation

Livrables de fin de prestation



- Remise de tous les résultats de tests et questionnaires
- Remise de la synthèse de fin de prestation
- Remise d'une attestation de formation règlementaire

Notre valeur ajoutée

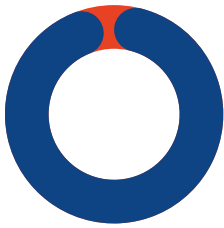


- Le respect d'une charte qualité et d'un code de déontologie
- Entre 10 et 16 heures d'entretiens en face à face et 2 heures de tests
- Une alliance des outils de coaching et d'accompagnement
- Un feedback 360° ou un autodiagnostic des capacités et aptitudes
- À chaque étape, l'élaboration conjointe de critères d'aide à la décision
- Une très bonne connaissance de l'emploi dans le privé et le public
- L'accompagnement du bénéficiaire pendant un an à l'issue de la prestation pour faciliter la réalisation du projet
- Conservation du dossier par le consultant pour une durée d'un an maximum et avec l'accord du bénéficiaire afin d'assurer un meilleur suivi

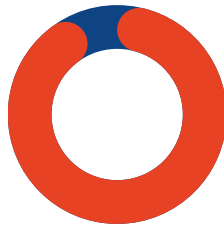
NOS RÉSULTATS

Pour l'année 2024

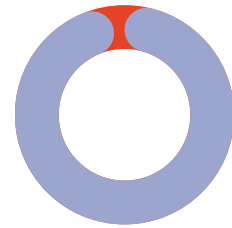
Résultats issus des questionnaires de satisfaction des organismes financeurs



4,9/5 financement CPF
(source site CPF)

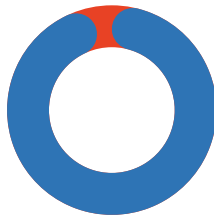


4,7/5 financement France Travail
(source site Anotea)



4,9/5 financement Fonction Publique
(source bilan annuel)

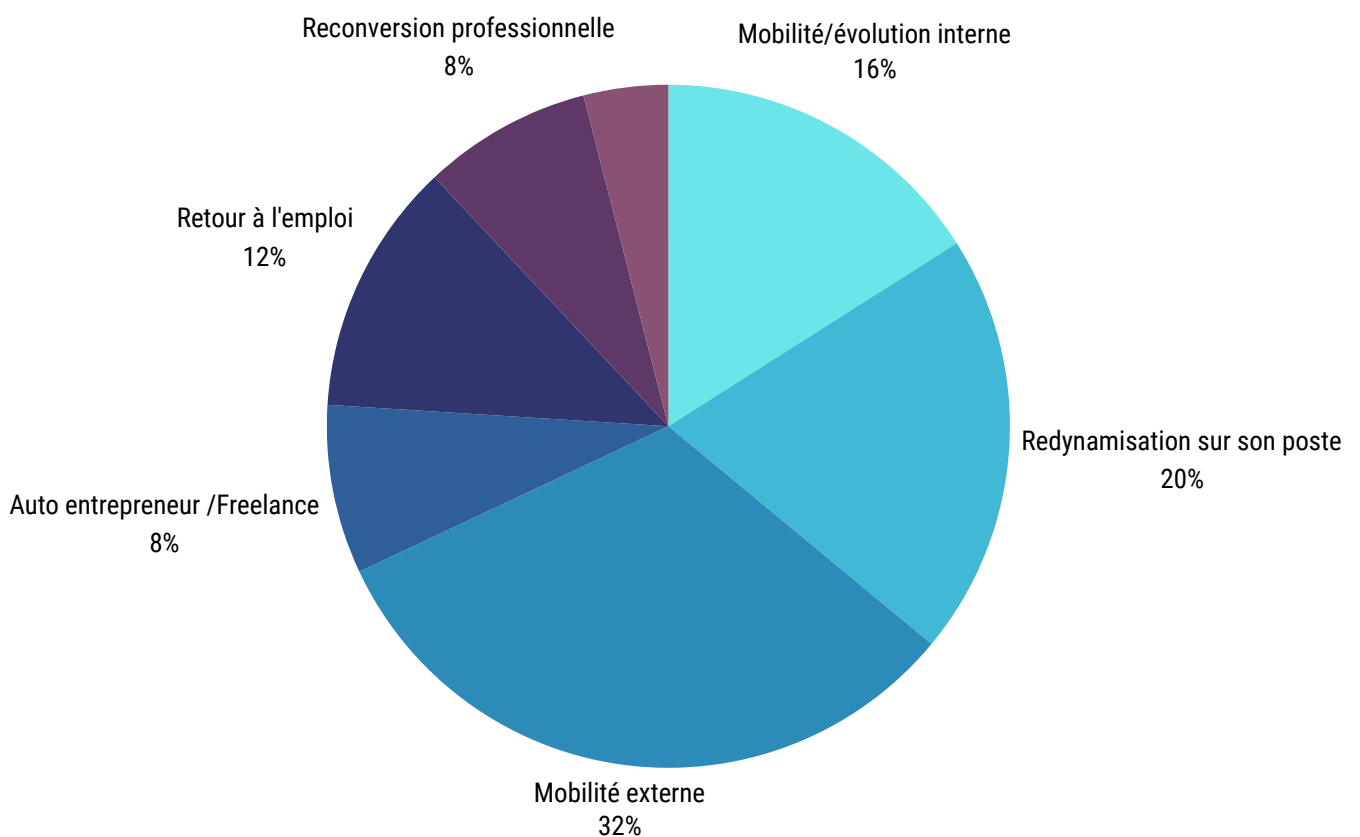
Résultat global issus de nos questionnaires de satisfaction



4,87/5 tous bénéficiaires confondus

QUE DEVIENNENT NOS BÉNÉFICIAIRES ?

Données 2023



POUR NOUS CONTACTER :

Nos bureaux :



32 avenue Maurice Berteaux
78500 Sartrouville



34 avenue des Champs Elysées
75008 Paris



contact@fdcsconseil.fr



Tel : 01 39 57 89 72

**MON
COMPTE
FORMATION**

FDCS Conseil Sartrouville

5,0 ★★★★★ (20) ⓘ

Consultant en ressources humaines à Sartrouville

*AVIS CLIENTS
EN CLIQUANT ICI*



Évaluations

4,9 / 5 (10)

FDCS Conseil Sarl

32 avenue Maurice Berteaux – 78500 Sartrouville Tél : 01 39 57 89 72

Mail : contact@fdcsconseil.fr – Internet : www.fdcscconseil.fr

RCS Versailles - SIRET 494 176 324 00056 – APE 8559A

Enregistré sous le numéro : 11 78 806 9178 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



La certification a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
**Bilan de compétences
Formation**